

Image not found or type unknown



# DVH grands-parents attestation produite par enfants

Par **INDIGNEE65**, le **13/07/2016** à **20:56**

Bonjour,

Je demande un DVH pour l'un de mes petits-enfants, fils de mon fils.

Sa soeur (ma fille), produit une attestation pour évoquer mon lien familial avec mes autres petits-enfants, en citant des faits erronés, qui laissent penser que mon lien avec mes autres petits-enfants n'est pas si important et fréquent.

Cette procédure se déroulant comme dans le cadre d'un divorce, les règles sont elles les mêmes, et donc, les enfants ont-ils le droit de témoigner ?

Avec mes remerciements,

Cordialement